

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

M22- 0024198

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 004497 Société : RAN
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre : 169004
 Nom & Prénom : BENNANI TARIK
 Date de naissance : 13-01-1961
 Adresse : 10 LOT BEVERLY, CALIFORNIE, 2100 CA
 Tél. : 0661 148020 Total des frais engagés : 1750,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Alae TOUZANI
Chirurgien Urologue et Andrologue
22, Bd. Yacoub El Mansour, Bur 42 - Casablanca
INPE: 101 205 045

SERVICE FACTURATION
Centre International d'Onco de Casablanca
1 Route de l'Oasis Rue des Alouettes - Casablanca
Tél : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 09 65 76

Date de consultation : 22/06/2023
 Nom et prénom du malade : T. BENNANI TARIK Age : 62 ans
 Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
 Nature de la maladie : Lithase de l'urètre (URS)
 Affection longue durée ou chronique : ☐ ALD ☐ ALC Pathologie :
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 22/06/2023
 Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant la réalisation des Actes
22/06/2023	Vis. focal	1	1750	
23/06/2023	ap	1	1750	

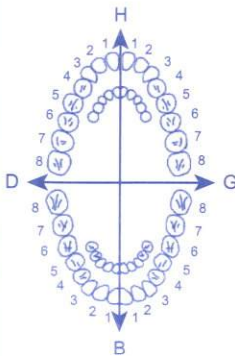
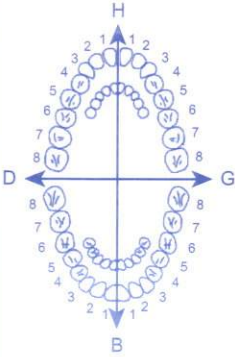
[illegible][illegible][illegible]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CCEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D G 00000000 00000000 35533411 11433553 B			CCEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Alae TOUZANI
Chirurgien Urologue - Andrologue



الدكتور علاء التوزاني
أخصائي في أمراض و جراحة المسالك البولية

Diplômé des Universités de Paris, Rabat et Montpellier
Ex-Chirurgien au CHU Ibn Sina et aux Hôpitaux de France
Fellowship en Chirurgie Mini-Invasive (MIS) - Toulouse
Membre de l'Association Européenne d'Urologie

خريج جامعات الرباط و باريس و مونتيليبه (فرنسا)
جراح سابق في مستشفى ابن سينا و مستشفيات فرنسا
تخصص في الجراحة طفيفة التوغل - تولوز (فرنسا)
عضو الجمعية الأوروبية لجراحة المسالك البولية

Casablanca le : 15/06/2023

PLI MEDICAL

Je soussigné, **Dr Alae TOUZANI**, certifie par la présente que **Mr BENNANI TARIK**, présente un calcul urétéral gauche de 7 mm avec hydronéphrose.

Il nécessite une urétéroscopie rigide avec mise en place de JJ.

Référence : K116 + K103.

Soit : K80 + K30/2 soit K95.

Pli délivré pour servir et faire valoir ce que de droit .

Dr TOUZANI Alae

Docteur Alae TOUZANI
Chirurgien Urologue et Andrologue
22, Bd. Yacoub El Mansour, Bur 42 - Casablanca
INPE: 101 205 045

22, Bd Yacoub El Mansour (5^{ème} étage) Bureau N°42, Mâarif, Casablanca

22, شارع يعقوب المنصور - الطابق 5 , المكتب 42 - المعاريف الدار البيضاء

Tél : **05 22 23 84 73** - WhatsApp : **07 00 91 35 95 - 06 62 37 44 61**

E-mail : contact@urologiecasablanca.ma - Site Web : www.urologiecasablanca.ma



Casablanca le : 22/06/2023

MR BENNANI TARIK

Compte-rendu opératoire

Intervention :

Date : 22/06/2023

Opérateur : Dr TOUZANI ALAE

Anesthésiste : Dr HADDANI

Mode d'Anesthésie : GENERALE

Libellé de l'intervention : Urétéroscopie rigide gauche

Diagnostic principal : Lithiase urétérale terminale Gauche de 7 mm /1500 UH

Checklist : OK

Antibioprophylaxie : C2G (Allergie à la penicilline)

Compte-rendu de l'intervention :

Installation et exploration : Position de la taille. Jambe du coté du calcul légèrement baissée. Badigeonnage et Champage. Introduction du cystoscope. Vérification de la vessie, qui apparaît normale. Pas de lithiase vésicale. Vérification des 2 méats urétraux.

Intervention : Sous contrôle fluoroscopique, introduction d'un guide hydrophile 0.035 jusqu'aux cavités rénales. Montée d'une sonde urétérale pour dilater le méat. Mise en place du guide de sécurité jusqu'aux cavités rénales. Ablation du cystoscope et montée de l'urétéroscopie. Progression difficile jusqu'au calcul (méat non dilaté, urétérite distale). Lithotripsie au laser (Réglages : 10 Hz / 0.8 J, soit 8 Watts). Extraction des fragments (4) grâce au panier. Contrôle urétéroscopique : quelques petites érosions de la muqueuse. Ablation de l'urétéroscopie. Decision de montée de sonde JJ par précaution sur le guide sous contrôle fluoroscopique.

Fin d'intervention : Ablation de matériel. Pas de sondage vésical.

Durée de l'intervention : 40min.

Prélèvements : Analyse de calcul (1)

Saignement : Traces

Tranfusion : 0

Signature :
Docteur Alae TOUZANI
Chirurgien Urologue et Andrologue
22, Bd. Yacoub El Mansour, Bur 42 - Casablanca
INPE: 101 205 045

22, Bd Yacoub El Mansour (5^{ème} étage) Bureau N°42, Maarif, Casablanca

22, شارع يعقوب المنصور - الطابق 5 , المكتب 42 - المعاريف الدار البيضاء

Tél : 05 22 23 84 73 - WhatsApp : 07 00 91 35 95 - 06 62 37 44 61

E-mail : contact@urologiecasablanca.ma - Site Web : www.urologiecasablanca.ma

**CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE
CASABLANCA**

Séjour : Du 22/06/2023 au
23/06/2023
Patient : M. BENNANI TARIK
N° Dossier : COC23F22065301
Organisme : RMA WATANIYA

MATERIEL

Désignation	Prix Unit	Quantité	Prix TTC
FIBRE LASER 272	1 000,00 Dh	1	1 000,00 Dh
SONDE DOUBLE J SANS GUIDE CH7	750,00 Dh	1	750,00 Dh
			1 750,00 Dh

Total global : 1 750,00 Dh

SERVICE FACTURATION
Centre International d'Oncologie de Casablanca
Rue de l'Oasis / Rue des Alouettes - Casablanca
Tel : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74

CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE CASABLANCA

NOM DU PATIENT : M. BENNANI TARIK
DATE DE NAISSANCE : 13/01/1961
COC23F22065301



Reçu

N°:13746

Palement du 23/06/2023 10h36

Montant	1 750,00 Dh
Type de paiement	Chèque
Numéro du chèque :	4121722
Banque :	BHCI
Palement effectué par	bennani tarik
Etat	Récupéré par le patient

Imprimé par : FATIMA MOUGHNNI Le 21/07/2023 10h24

SERVICE FACTURATION
Centre International d'Onco-logie de Casablanca
1, Route de l'Industrie des Aérospatiales - Casablanca
Tel: 05 22 77 81 81 - Fax: 05 22 09 65 74

CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE CASABLANCA

BULLETIN D'ENTREE / SORTIE

N° DE DOSSIER COC23F22065301

NOM DU PATIENT M. BENNANI TARIK

MÉDECIN TRAITANT TOUZANI ALAE

PRISE EN CHARGE

NUMERO PRISE EN CHARGE 2023001

DATE D'ENTREE 22/06/2023

DATE DE SORTIE 23/06/2023

MODE DE SORTIE normal

SERVICE FACTURATION
Centre International d'Onco-Logie de Casablanca
Rue de l'Oasis - Rue des Aoudias - Casablanca
Tel : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 00 65 74